

Domat droit public

Droit international et européen de l'environnement

RAPHAËL ROMI

Avec la collaboration de
Thomas Dubreuil,
Sandrine Rousseaux
et Mary Sancy

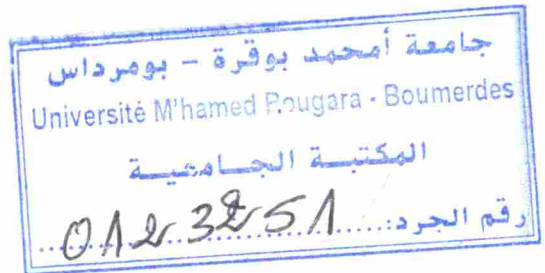
2^e édition

Montchrestien

lextenso éditions

Domat droit public

Droit international et européen de l'environnement



RAPHAËL ROMI

Professeur agrégé de droit

Chaire Jean Monnet de droit européen de l'environnement

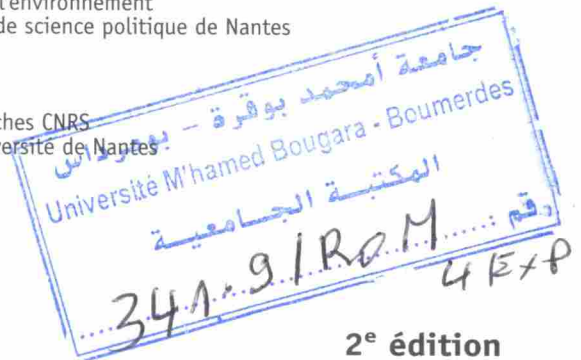
Doyen honoraire de la faculté de droit et de science politique de Nantes

Avec la collaboration de

Thomas DUBREUIL, Avocat

Sandrine ROUSSEAU, Chargée de recherches CNRS

Mary SANCY, Professeure associée à l'Université de Nantes



2^e édition

Montchrestien

lextenso éditions



SOMMAIRE

Liste des abréviations.....	9
Introduction	11
PREMIÈRE PARTIE : SOURCES, PRINCIPES ET MOYENS DU DROIT INTERNATIONAL ET DU DROIT EUROPÉEN DE L'ENVIRONNEMENT	17
Titre 1 : Les sources.....	19
Chapitre I. Les sources internationales	21
Chapitre II. Les sources européennes.....	31
Titre 2 : Les principes du droit de l'environnement	41
Chapitre I. Principe de prévention et principe de précaution	45
Chapitre II. Principe pollueur-payeur et responsabilité des pollueurs.....	61
Chapitre III. Du principe d'information au principe de participation	71
Titre 3 : Les moyens financiers	79
Chapitre I. Dégager des moyens financiers pour la protection	81
Chapitre II. Orienter des compléments sectoriels	89
DEUXIÈME PARTIE : LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE.....	97
Titre 1 : L'approche par les espèces	99
Chapitre I. La protection des espèces animales et végétales.....	101
Chapitre II. La régulation des modifications génétiques.....	117

Titre 2 : L'approche par les espaces	131
Chapitre I. L'approche par les habitats	133
Chapitre II. L'approche par les paysages	145
Titre 3 : L'approche par les milieux spécifiques	153
Chapitre I. La protection des mers et fleuves	155
Chapitre II. La gestion des forêts et la lutte contre la désertification	165
TROISIÈME PARTIE : LE DROIT DES POLLUTIONS ET NUISANCES	175
Titre 1 : Une approche par les rejets	177
Chapitre I. La régulation des rejets dans l'eau	179
Chapitre II. La protection de la qualité de l'air	195
Chapitre III. La protection de l'atmosphère	211
Titre 2 : Une approche par les nuisances	245
Chapitre I. Les politiques de déchets	247
Chapitre II. La régulation des nuisances sonores	259
Titre 3 : Une approche par les produits	269
Chapitre I. La régulation internationale des produits	271
Chapitre II. Une stratégie européenne complémentaire	277
Titre 4 : Une approche par l'intégration écologique	287
Chapitre I. Les circonvolutions internationales	289
Chapitre II. Les contributions européennes	297
Index	303

Droit international et européen de l'environnement

Le parti retenu pour cet ouvrage en droit de l'environnement est de conjuguer les approches du droit international et du droit européen. Il s'agit de présenter, de la manière la moins sectorisée possible, comment les marches respectives des différents systèmes juridiques se complètent, s'emboîtent, et se dynamisent peut-être, jusqu'à fournir aux États un tableau de route que ceux-ci sont conduits à suivre, à leurs rythmes et dans le respect de leurs cultures. Cet ouvrage reprend les thèmes traités dans le *Droit de l'environnement* publié dans cette même collection, afin d'éclairer par les approches internationale et européenne – sans les séparer dans des développements distincts, évidemment – la présentation du système français de protection et de gestion de l'environnement qui y est faite.

C'est dans cet esprit que sont évoqués d'abord les sources et les principes du droit international et du droit européen de l'environnement, puis les différentes branches de ces droits : le droit de la protection de la nature (protection et gestion des espèces et des espaces, et gestion des milieux spécifiques), le droit des pollutions (régulation des rejets dans l'eau et l'air) et le droit des nuisances (régulation des nuisances sonores et gestion des déchets). Au-delà de l'examen, dans cet ordre devenu classique, du droit de l'environnement *stricto sensu*, il convient de plus d'examiner de quelle manière les autres politiques intègrent, tentent d'intégrer ou font mine d'intégrer les principes du droit de l'environnement pour concrétiser juridiquement l'objectif de développement durable.

L'ouvrage est destiné tant aux étudiants juristes et politistes de Master qu'aux étudiants de toutes les disciplines désireux de s'initier au droit de l'environnement, ainsi qu'aux avocats et autres praticiens du droit et aux associations ou aux élus.

RAPHAËL ROMI, titulaire d'une chaire Jean Monnet de « droit européen de l'environnement », doyen honoraire de la faculté de droit de Nantes, est professeur à l'Université de Nantes où il dirige un Master 2 de droit de l'environnement. THOMAS DUBREUIL, titulaire d'un Master 2 de droit de l'environnement et du développement durable, est avocat. SANDRINE ROUSSEAUX est chargée de recherches au CNRS, au laboratoire Droit et Changement Social de l'Université de Nantes ; elle est spécialisée en droit de l'environnement. MARY SANCY est professeure associée à l'Université de Nantes, ancienne Directrice de l'Unité Juridique et professeure de droit de l'environnement à la Fondation Universitaire Luxembourgeoise.



9 782707 617361

Prix : 34 €

ISBN 978-2-7076-1736-1

www.lextenso-editions.fr